

Parcours professionnel

J'ai passé peu de temps à l'Unité Pédagogique N°6 d'architecture où je m'étais inscrit en 1971, préférant travailler à l'atelier de Jean Renaudie et mener de fréquents voyages dans les villes et villages d'Italie. Je résidais un certain temps à Bologna où Pier Luigi Cervelatti menait un travail d'analyse de l'évolution du tissu urbain de la ville et où il engageait une démarche ambitieuse et efficace de sauvegarde et d'évolution de ce tissu urbain, construit, culturel et social. A Bologna, j'ai appris à appréhender les différentes strates de la ville, à regarder son évolution et à saisir que son passé regorge toujours de nombreuses possibilités.

Parallèlement et de manière totalement imbriquée, je me suis impliqué dans l'art et la peinture jusqu'à éditer, de 1977 à 1980, une revue, « RAGILE », qui accueillit ceux qui sont aujourd'hui connus : Daniel Buren, Lawrence Weiner, Antonio Semeraro, Tadeuz Kantor, etc... et qui avait des prétentions théoriques grâce à des articles comme ceux des historiens Murard et Zylberman sur le bidet, du spécialiste des religions, Claude Gaignebet sur une gravure de Dürer, de Daniel Buren, etc.... Cette activité tournée vers la recherche artistique mais également vers la théorie et l'histoire de l'art continue à me nourrir et à accompagner mon activité d'urbaniste à travers des mécanismes trop obscurs pour être dévoilés.

J'ai commencé à m'initier plus professionnellement à la question urbaine en travaillant avec Jean Renaudie sur le Centre-ville d'Ivry sur Seine (à partir de 1971), sur Givors, Villetaneuse et sur le premier quartier du centre-ville de Saint Martin d'Hères (dont j'ai réalisé le chantier et la conception de la seconde tranche après son décès). Avec lui, j'ai appris à dépasser la notion de « plan masse de ZAC » pour aborder un domaine plus vaste et plus complexe que la simple mise en place d'un plan masse. Pour Jean Renaudie, l'architecture était urbanisme, dans l'idée d'une continuité vécue et d'une cohérence conceptuelle. Grâce à son architecture résultant autant des formes urbaines que de celles des logements, j'ai également appris à dépasser l'objet d'architecture pour concevoir le bâtiment dans un ensemble plus vaste que lui. Sa conception d'une ville comme un organisme complexe et résultant d'une combinatoire de fonctions a ouvert des horizons assez large pour que je puisse forger progressivement ma propre attitude face à la ville où je prétends intervenir.

La question de la ville était inscrite dès le début de ma formation d'architecte. Les projets étaient audacieux même si, comme celui des Gorges de Gabries à Vitrolles, ils ne parvenaient pas tous à une réalisation. Les questions théoriques s'inscrivaient toujours dans la question de la « fabrication de la ville » et rejoignaient les questions éthiques à travers une haute considération pour la diversité des êtres humains et la responsabilité du concepteur face aux habitants qui lui avaient délégué, d'une certaine manière puisque nous vivons en

démocratie, la responsabilité de construire les cadres de leur vivre-ensemble. Ces questions théoriques et éthiques marquaient fortement les projets de ville et d'architecture de Jean Renaudie grâce à une pratique du dessin qui rejetait toute répétition, cherchant à faire surgir de chaque moment le nouveau.

Au décès de Jean Renaudie en 1981, je soutenais d'urgence mon diplôme que j'avais oublié et constituais une SARL avec Nina Schuch, Hugues Marcucci et Geronimo Padron-Lopez pour terminer les projets en cours ou juste amorcés.

En 1984, j'ai accompagné le philosophe et sociologue, Henri Lefebvre, à l'Université de Santa Cruz en Californie. Il assurait deux séminaires, le premier sur la « Dialectique », le second sur « Diderot et la mort des avant-gardes ». Nous avions l'objectif d'écrire un livre à deux mains sur le concept de complexité mais nous n'y arrivâmes jamais ! Henri Lefebvre avait une extraordinaire capacité d'analyse de la situation urbaine dans le monde et face aux sirènes du post-modernisme, il conservait une méthode très basique de questionnement. Lors d'une visite de Los Angeles avec le directeur de l'urbanisme à UCLA, Ed Soja (2), il ne cessa de réclamer de visiter « les lieux de la production » refusant de les confondre avec les parcs technologiques. Henri Lefebvre se refusait à considérer que le capitalisme était parvenu à une phase ultime qui soit uniquement culturelle comme semblait le prétendre le philosophe Frederic Jameson (1) qui l'avait invité à Santa Cruz. Henri Lefebvre s'attachait au concret et ne se laissait pas aveugler par les images. Nos visites dans les secteurs urbains nouveaux ou anciens de San Francisco et de Los Angeles, nous ont permis de comprendre que la « ville informationnelle » n'était pas une mode technologique mais une nouvelle répartition urbaine des modes de production et de consommation à l'échelle planétaire et en même temps un bouleversement spatial et culturel redistribuant les territoires. « L'urbain planétaire » trouvait progressivement sa forme, entre de nouvelles répartitions territoriales de la production à l'échelle de la terre et la déterritorialisation des décisions grâce à l'informatique.

L'expérience de Santa Cruz se termina par un Séminaire où je fis ma première intervention dont le titre, « La » Ville n'existe pas », paraphrasant Jacques Lacan, disait déjà mon intérêt pour la diversité des modes d'agglomération urbaine. De retour en France nous constituèrent « le club de Navarrenx » qui regroupait des chercheurs très différents. L'objectif était d'entretenir une réflexion permanente sur l'évolution de la société et de la ville.

Henri Lefebvre avait une intuition très fine de la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Il m'a légué, à la suite de Jean Renaudie, sa volonté de penser, en cherchant toujours à dépasser les faux concepts et à ne jamais dissocier sensibilité et théorie.

En 1986, après un cycle de 3 conférences sur la complexité urbaine à Zagreb, Split et Beograd, je présentais, avec Henri Lefebvre et Pierre Guilbaud, un projet conceptuel pour le Concours International pour la restructuration de Novi-Beograd en Yougoslavie. Face à la trame stricte de cette ville nouvelle, héritée de la Chartes d'Athènes, et coincée dans sa raideur, le projet proposait de libérer l'initiative sur des principes de diversité, d'imbrication et de respect des spécificités. Ce projet urbain d'une échelle importante tentait de proposer une nouvelle attitude face au fait urbain en réinstaurant l'aléatoire dans la division foncière et dans le dessin de la ville. Cette expérience me démontra également qu'il est difficile de concevoir des systèmes globaux même quand il est question de s'opposer à un système rigide.

Je revins très souvent aux USA pour étudier les extensions urbaines des villes américaines à Baltimore et en Californie. C'est à Baltimore que je vérifiais pour la première fois que la réflexion et l'analyse urbaines, le projet et la réglementation pouvaient coexister grâce à une prise en compte de l'environnement. La situation était devenue tellement catastrophique pour l'eau potable et l'irrigation des champs que les autorités du County (Baltimore County Office of Planning and Zoning) avaient élaboré, à la fin des années 80, un « Master Plan » et des documents de réglementation urbaine et environnementale, extrêmement documentés. La question de la gestion et de la régulation urbaines étendues au territoire tout entier, et à toutes ses activités, était donc à l'œuvre dans tout le County de Baltimore. En France, le Ministère de l'Équipement s'occupait de valoriser des projets urbains ambitieux mais abandonnait la question de l'extension pavillonnaire aux géomètres.

En 1986, la SARL « Atelier Jean Renaudie » fermait car tous les projets liés à Jean Renaudie étaient terminés.

A partir de 1986, j'engageais une période architecturale tournée vers les regroupements et les superpositions de maisons individuelles cherchant à constituer des structures urbaines intermédiaires et concurrentes aux maisons individuelles et aux collectifs en m'attachant à traiter l'espace non-bâti. Cette pratique architecturale me permettait de concrétiser ce que je pouvais analyser de l'évolution des pavillonnaires aux USA qui étaient bien plus diversifiés qu'en France. J'écrivis, en 1996, un article sur le sujet « Du lotissement au projet urbain » à la demande de la revue « Etudes Foncières ».

Par rapport aux grands projets des années 70 de Jean Renaudie, les années 80 virent se réduire la taille des projets et la possibilité d'intervenir sur des dimensions réellement urbaines. Peu à peu la nécessité d'intervenir sur les secteurs d'habitat social dense s'imposa.

A partir de 1990, furent créées des « Conventions Ville-Habitat » dans le cadre de la Politique de la Ville. A Saint Dizier en Haute Marne, suite à une consultation, je fut nommé chef de projet et urbaniste de la Convention Ville-Habitat, puis du Contrat de Ville, de la Zone Franche Urbaine et enfin du Grand Projet de Ville, de 1990 à 1999.

En tant qu'urbaniste, je fus chargé du diagnostic urbain, du projet de ville, puis du projet d'agglomération et des différents diagnostics et projet d'aménagement et de faisabilité sur tous les quartiers de la ville pendant 9 ans.

Ce fut l'occasion, en tant que Chef de Projet, d'animer l'ensemble des actions urbaines, sociales et culturelles qui composaient un Grand Projet de Ville.

Ce fut également l'occasion de faire des recherches très fines sur les quartiers anciens de la ville, recherches qui permettaient de favoriser la mutation du tissu en le respectant. La leçon de Pier-Luigi Cervelatti avait porté. Grâce à un diagnostic croisé entre état du bâti, fichiers sociaux et économiques, il nous a été possible de gérer, parcelle par parcelle, l'évolution des typologies du vieux quartier de La Noue en respectant la structure originale que les habitants, anciens comme nouveaux, ne voulaient pas voir disparaître. Nous démontrâmes que le tissu urbain est un ensemble qui, des quartiers anciens aux quartiers nouveaux, entretient des relations plus fortes que les procédures qui chantournent les interventions. Le Projet de Ville de Saint Dizier s'attacha à intervenir dans tous les quartiers.

Ces 9 années à Saint Dizier me permirent d'expérimenter l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en organisant les structures mêmes d'élaboration concertée des projets. Un « Espace Ville-Habitat » fut installé dans l'ancienne gare routière avec pour vocation d'animer et de recevoir toutes les activités, toutes les informations et tous les projets liés à la Ville.

Ma mission, reconduite chaque année, garantissait une continuité d'action auprès des élus (qui eux-mêmes changèrent à la suite des élections municipales) et des services communaux. Elle concernait plus particulièrement :

- l'analyse et le diagnostic à l'échelle de l'agglomération comme à l'échelle du parcellaire ;
- l'élaboration de projets urbains dans les quartiers et à l'échelle de la ville et de son agglomération éclatée ;
- la préparation des concours et consultations de concepteurs, et le suivi des opérations de construction des bâtiments comme des aménagements urbains et paysagers ;
- la création de la Zone d'Activités de la Zone Urbaine Franche ;
- les études paysagères ;
- le suivi des études et des démarches de revitalisation du commerces ;
- la coordination des actions sociales et culturelles dans le cadre du Contrat de Ville ;
- le suivi et la planification du logement social et très social à l'échelle de la commune, dans le cadre de l'OPAH ou des constructions nouvelles.

Pendant 9 ans, j'ai donc engagé mon atelier, qui demeurait un cabinet privé, dans une activité qui regroupait à la fois la réalisation d'études d'aménagement, de développement et d'urbanisme, l'élaboration de documents d'urbanisme, l'assistance aux maîtrises d'œuvre (Commune, Etat, Office d'HLM, etc...) et aux maîtrises d'œuvre, la direction et la responsabilités des études engagées par d'autres cabinets spécialisés (Requalification du commerce, études sociales, économiques, etc...), la formation, l'information et la concertation.

A partir de 1990 et parallèlement à cet engagement à Saint Dizier, l'activité de mon atelier s'orienta définitivement vers l'urbanisme :

- plusieurs études de ZAC pour Bezons (95) et pour Rollampont (52) : dossiers de création, études d'impact, P.A.Z. et R.A.Z., prescriptions architecturales et faisabilités.
 - Projet de Ville et Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager de Wassy (52)
 - Projet pour le centre-ville d'Athis-Mons (91)
 - Projet de mutation de la Porte de Gentilly (94)
 - Projet de recomposition du centre-ville de Yerres (91)
 - Projet d'urbanisation de la bosse d'Etion à Charleville-Mézières (08)
- etc....

A partir de 1998, mon activité se tournera de manière majoritaire vers l'urbanisme et le paysage, pour le diagnostic et l'analyse, le projet et les aménagements urbains et paysagers.

A partir de 2000, je réaliserai plusieurs marchés d'études urbaines, souvent sous forme de marchés de définition, dans ou en dehors du cadre des différentes procédures (Recomposition, Renouveau urbain, Renouvellement) de la Politique de la Ville :

- Saint Denis (93), Requalification urbaine du quartier Floréal-Saussaie-Courtille
 - Givors (69), Requalification urbaine du centre-ville
 - Charleville-Mézières (08), Développement urbain de la bosse d'Etion
 - Charleville-Mézières (08), Requalification urbaine du quartier des Houllières
 - Epinay sur Seine (93), Requalification urbaine du centre-ville
 - Aulnay sous Bois (93), Requalification urbaine de la RN 2
 - Thionville (57), Requalification urbaine du quartier de la Côte des Roses
 - Angoulême (16), Requalification urbaine du quartier Ma Campagne
 - Sedan (08), Projet de Ville et Renouvellement urbain des quartier de la Marne et du Lac, ANRU
 - Cherbourg (50), Projet de Renouvellement Urbain, ANRU
 - Tourlaville (50), Projet de Renouvellement Urbain, ANRU
 - Beauvais, quartier Saint Quentin
- ou sans marché de définition :
- Saint Nicolas lès Arras (62), Renouveau urbain du quartier des Nouvelles Résidences, dossier ANRU
 - Auxerre (89), quartier des Brichères, diagnostic, projet urbain, programmation, faisabilités, dossier ANRU
 - Auxerre (89), quartier Rive Droite, diagnostic, projet urbain, programmation, faisabilités, dossier ANRU

La particularité de ces études, dans le cadre ou non d'un marché de définition, est d'associer le diagnostic, l'analyse urbaine, le projet urbain à grande échelle, la programmation et les faisabilités et également les solutions d'aménagements des espaces non bâtis.

Certaines de ces études ont abouti à de nouveaux contrats d'étude, pour le suivi et la réalisation des espaces publics :

- Saint Denis (93) : suivi des études urbaines sur le quartier Floréal-Saussaie-Courtille et marché de maîtrise d'œuvre des espaces publics et paysagers
 - Cherbourg (50), Projet de Renouvellement Urbain et suivi, urbaniste en chef et maîtrise d'œuvre des espaces publics de la ZAC des Bassins
 - Sedan (08), Projet de Ville et Renouvellement urbain des quartier de la Marne et du Lac, dossier ANRU, suivi, maîtrise d'œuvre de la Place de la Marne
- et sans marché de définition :
- Auxerre (89), éco-quartier des Brichères et quartier Rive Droite : mission d'urbaniste en chef et maîtrise d'œuvre des espaces publics.

Ces missions se développant sur plusieurs années (de 5 à 12) concernent à la fois l'urbanisme, le paysage, la réalisation des aménagements urbains en détaillant les missions suivantes :

- urbaniste en chef et conseil,
- d'élaboration et de suivi du plan de référence et des différentes études de faisabilité par secteurs,
- assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les concours et les relations avec les promoteurs,

- élaboration des cahiers de prescriptions urbaines, architecturales et paysagères
- maîtrise d'oeuvre des espaces publics et paysagers
- concertation.

Ces maîtrises d'œuvres urbaines et d'aménagements urbains concernent des projets urbains très différents suivant qu'il s'agit de construire des quartiers nouveaux comme à Auxerre, à Beauvais et à Sedan ou de recomposer des quartiers existants comme à Saint Denis ou à Saint Nicolas les Arras.

En 2001, Plaine Commune nous confia une étude pour la programmation et la faisabilité d'un Schéma Directeur pour le Parc-Canal avec une maîtrise d'ouvrage qui regroupait outre la Communauté de Communes, la Région, le Département et l'Etat. Cette étude qui associait l'urbanisme et le paysage s'étendait d'Epina y à la Porte de la Chapelle, de part et d'autre du canal Saint Denis. Le Parc-Canal fut conçu comme une entité dont la colonne vertébrale était constituée par le canal et qui étendaient, à l'est et à l'ouest, ses surfaces s'immisçant à l'intérieur du tissu urbain, rejoignant et irriguant les zones les plus denses.

Cette étude qui fut accueillie très favorablement par toutes les composantes de la maîtrise d'ouvrage attend toujours que ces dernières trouvent un point d'accord pour passer à la réalisation !

En 2004, l'Etablissement Public Plaine de France nous confia une étude : « L'eau, élément structurant de la trame urbaine, enjeu du renouvellement et de la valorisation du patrimoine urbain » qui nous permis d'abord d'analyser la présence des cours d'eau sur un périmètre assez vaste, puis d'évaluer en quoi ce réseau pouvait promouvoir un nouvel usage de ce territoire fortement urbanisé.

Mon attachement à réunir paysage et urbanisme me conduit aujourd'hui à réaliser un écoquartier à Auxerre et j'espère bientôt aussi à Beauvais.

A partir de 1992, j'ai rejoins le corps des architectes-conseils de l'Etat qui œuvrent dans les Directions Départementales de l'Equipement. Je conçois mal de ne pouvoir travailler que d'un côté de la barrière, aussi cette mission m'est apparue comme l'occasion de mieux connaître d'autres points de vue sur la ville mais aussi d'agir du côté du public. J'ai ainsi été architecte-conseil du Territoire de Belfort, puis de la Marne, et depuis janvier du Loiret.

La mission d'architecte-conseil s'oriente aujourd'hui définitivement sur des missions d'urbaniste-conseil qui consistent à conseiller les services de l'Etat déconcentrés (DDE, DRE essentiellement) mais également les collectivités territoriales, les promoteurs publics, les organisme HLM, etc....

Cette mission de conseil s'apparente à l'assistance à la maîtrise d'ouvrage mais également à la maîtrise d'œuvre ; elle relève de la programmation, mais également du diagnostic et du projet. Elle concerne des domaines très variés comme lors de l'élaboration des cadres réglementaires : SCOT, PLU, PPRI, etc... mais porte aussi sur les projets présentés par les collectivités à l'Agence National pour le Renouveau Urbain. L'examen des demandes permis de construire et de lotir constituent également un moment important dans la mesure où c'est le moyen d'intervenir au moment de la fabrication de la ville. La participation à la formation est l'occasion de transmettre quelques analyses et quelques interrogation sur par exemple les lotissements et sur le Développement Durable.

C'est aussi dans le cadre des séminaires annuels des Architectes-Conseils que je m'exprime chaque années sur des sujets aussi brûlant que « ça mute à mort », « La densité, survie d'un faux concept », « Mais dans quel état t'es-tu mis ? » ou "Comment agit le conseil au milieu des points de vue différents ?".

De 1999 à 2003, j'ai été également conseiller de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine auprès de François Barré et de Wanda Diebolt, ayant eu à m'occuper notamment de la mise en place d'un axe d'étude dans les écoles d'architecture sur les quartiers d'habitat social dense en relation avec le Ministère de la Ville et de la Commission sur le Logement Social à la DAPA ayant abouti à un échange de réalisation d'équipes mixtes anglo-françaises.

J'ai participé à trois ouvrages collectifs :

- « Sur l'urbain » dans « Du contrat de citoyenneté » dirigé par Henri Lefebvre, Editions Syllepse, juillet 1991
- « L'urbain c'est l'autre » dans « Ecologie Urbaine » dirigé par François Séguret et Henri Pierre Jeudy, Editions de La Villette, janvier 2000
- « L'individu, l'architecte et l'architecture » dans « Ethique, architecture, urbain » dirigé par Chris Younès et Thierry Paquot, Editions La Découverte, octobre 2000.

Depuis 2000, je m'intéresse au développement des villes d'Asie : Viet Nam, Cambodge, Pékin et Hong Kong où j'habite partiellement. J'ai refusé à ce jour toute association dans des aventures urbaines ou architecturales. Je n'ai pas encore vraiment trouvé ma place dans ce monde de fous. J'observe et j'apprends beaucoup, comme j'ai appris des villes italiennes dans les années 70 puis des villes américaines dans les années 80.

Mon atelier est constitué de 4 salariés permanents, 3 architectes D.P.L.G., Camille Valentin, Pauline Leblanc et Martin Didier et 1 paysagiste D.P.L.G., Victor Charreau. Suivant les projets, les architectes Andréa Mueller, Laurent Charpin et Raphaële Péron complètent l'atelier.

En conclusion, depuis le début des années 70, j'ai eu la chance de pratiquer cette profession dans plusieurs dimensions de territoires, dans des sites et des contextes très différents et d'intervenir autant dans l'analyse urbaine que dans le projet. J'ai également la chance de pouvoir réaliser la maîtrise d'œuvre d'aménagements urbains et paysagers importants.

Serge Renaudie, le 11 mars 2007